

Réunion du Conseil de l'ÉD 3LA
Mardi 27 mai à 14h
Salle GAÏ 003
86 rue Pasteur

Présent-es : Luc ANGELINI (Villa Gillet de Lyon) ; Aurélie BARRE (Lyon 3, CIHAM) ; Éric BORDAS (directeur adjoint ED 3LA, ÉNS, IRHIM) ; Isabel COLON DE CARVAJAL (Lyon 2, ICAR) ; Gilles DEL VECCHIO (directeur adjoint ÉD 3LA, UJM, ECLLA) ; Pascale BRILLET-DUBOIS (Lyon 2, HISoMA) ; Marc DESMET (UJM, IHRIM) ; Lawrence GASQUET (directrice adjointe ED 3LA, Lyon 3, IETT) ; Sibylle GOEPPER (Formations ED 3LA, Lyon 3, IETT) ; Antoine GUILLAUME (Lyon 2, DDL) ; Denis JAMET (Lyon 3, CEL) ; Céline LATHUILIERE (secrétariat, ED 3LA, Lyon 3) ; Julia MALLET (Doctorante, Lyon 2, Passages XX-XXI) ; Philippe MEUNIER (directeur ÉD 3LA) ; Laure MICHEL (Lyon 2, Passages XX-XXI) ; Eva Modolo (secrétariat, ÉD 3LA, Lyon 2) ; Lena OSTY (doctorante, Lyon 3, IETT) ; Claudia PALAZZOLO (Lyon2, Passages XX-XXI) ; Soline PESTRE (Doctorante, Lyon 2, Passages XX-XXI) ; Pascale TOLLANCE (Lyon 2, LCE).

Excusé.es : Jean-Luc BAYARD (directeur de la recherche, ENSASE) ; Adrien BRESSON (doctorant, UJM, HISoMA) représenté par Soline PESTRE ; Anne de FORNEL (CNSMD de Lyon) ; Pascaline DURY (Lyon 2, CeRLA) représentée par Denis JAMET ; Olivier GLAIN (UJM, ECLLA) représenté par Gilles DEL VECCHIO ; Marie-Apolline JOULIE (Doctorante, ENS, CERCC) représentée par Lena OSTY ; Caroline JULLIOT (Lyon 3, MARGE) représentée par Éric BORDAS ; Raphaël LUIS (ÉNS, CERCC) ; Julie Sermon (Lyon 2, Passages XX-XXI) représentée par Laure MICHEL ; Jean-Christophe STUCCILLI (Musée des Beaux-Arts de Lyon).

Invitées : Marie-Jeanne ZENETTI (Lyon 2, Passages XX-XXI) ; Zoé SCHWEITZER (UJM, Graduate + School ARTS) par visioconférence.

1. Informations diverses

1.1. Quelques chiffres sur la situation actuelle de l'ED en 2024-25 :
410 inscrits en 2024-2025, et par comparaison, 434 inscrits en 2023-2024 qui confirment une tendance générale à la baisse :

2019-2020 : 447
2020-2021 : 468
2021-2022 : 437
2022-2023 : 430.

Sans surprise, la répartition par établissement est la suivante :

- 52 ENS (12, 68%) ;
- 180 Lyon 2 (43,9%) ;
- 112 Lyon 3 (27, 31%) ;
- 66 UJM (16, 09%).

Sans surprise non plus, la répartition par sexe est la suivante :

- 245 Femmes 59,75%
- 165 Hommes 40, 24%

Les 410 inscrit.es se répartissent de la façon suivante :

- 66 D1 (39 Femmes et 27 Hommes)
- 61 D2
- 64 D3
- 58 D4
- 65 D5
- 48 D6
- 14 D7
- 20 D8
- 9 D9
- 5 D10

Il faut bien avoir à l'esprit que les doctorant.es inscrit.es au-delà de la D6 constituent un malus pour Lyon 2 dans le calcul d'attribution des contrats doctoraux d'établissement.

La répartition des 410 inscrit.es par unités de recherche donne le résultat suivant :

- 16 CEL
- 7 CERCC
- 17 CeRLA
- 23 CIHAM
- 11 DDL
- 51 ECLLA
- 22 HiSoMA
- 9 IAO
- 25 ICAR
- 45 IETT
- 98 IHRIM
- 2 LARHRA
- 12 LCE
- 15 MARGE
- 52 PASSAGES XX-XXI
- 5 TRIANGLE

Il est à remarquer que si l'UMR HISoMA est membre avec voix délibérative du Conseil de l'ÉD 3LA depuis sa réunion du 26 novembre 2024, le CIHAM qui compte un.e inscrit.e de plus pourrait aussi prétendre à un tel statut au titre de la représentation des laboratoires de l'ÉNS de Lyon qui perd au 1^{er} janvier 2026 l'UR CERCC. Le CIHAM est régulièrement représenté à la

Commission doctorale, au Conseil et à la Commission d'attribution des contrats doctoraux d'établissements par une collègue de littérature médiévale française de Lyon 3, Aurélie BARRE. 63 soutenances ont eu lieu en 2024, selon une répartition qui rapproche et donne la même importance quantitative aux universités de Lyon 3 et de Jean-Monnet de Saint-Etienne :

28 Lyon 2 (44,44%)

14 Lyon 3 (22, 22%)

14 UJM (22, 22%)

7 ENS (11, 11%).

D'après les chiffres fournis par Eva MODOLO, la gestionnaire de l'ÉD 3LA, il y a eu 16 abandons en 2023-2024 + 4 en cours, en contradiction avec l'extraction faite pour le dae_32 pour le bilan d'auto-évaluation qui n'en relève que 12. Pour la présente année universitaire 1 seul abandon a été enregistré et 4 sont actuellement en cours.

1.2. Doctoriales 2025 : « Tressage(s) et empreinte (s) – chemins de recherche ».

En l'absence d'Adrien BRESSON qui s'est chargé de faire confectionner dans son UMR le programme et l'affiche diffusés auprès des doctorantes et doctorants de l'ÉD 3LA, Soline PESTRE rappelle que l'accueil sera fait le mercredi 4 juin à partir de 08h30 au musée des Beaux-Arts de Lyon grâce à la généreuse invitation de Jean-Christophe STUCCILLI, attaché de conservation du patrimoine au MBA et membre du Conseil de l'ÉD 3LA en tant que personnalité extérieure, que Philippe MEUNIER tient à remercier chaleureusement. Après les traditionnels mots de bienvenue, la manifestation sera structurée en 3 panels : « Permanence(s) et mutation(s) » et « Rencontre et intermédialité » le premier jour, et « Médiation(s) et réflexivité » le jeudi matin, notamment à travers l'exposition consacrée à François Rouan dont l'une des œuvres sert d'illustration à la rencontre 2025.

A l'heure où est rédigé le présent compte rendu, les Doctoriales ont eu lieu, et de l'avis unanime des doctorantes et doctorants et des 6 encadrant.es présents, l'édition 2025 a été un grand succès, encore plus net que celui de l'an passé, ce qui laisse augurer du meilleur pour les Doctoriales 2026. Une « empreinte » de la médiation culturelle de Soline PESTRE, réalisée par elle-même, a été déposée sur le site, à l'onglet « Vie de l'ÉD ».

1.3. Validation des CSI et dépôt sur la BUL Lyon 2

Il est rappelé à la direction des unités de recherche de faire remonter la composition des nouveaux CSI qui concernent essentiellement les D1 pour validation même *a posteriori* par le Conseil. Attention au statut d'extérieur du membre spécialiste qui idéalement ne doit appartenir ni à l'établissement, ni à l'unité de recherche ni à l'école doctorale du ou de la doctorant.e.

La lettre adressée annuellement aux responsables des CSI de chaque labo sera envoyée le 30 mai avec le lien et le mot de passe utiles pour déposer les rapports dans la BUL de Lyon 2, sauf si le rapport du CSI émet un avis réservé ou défavorable. Celui-ci est alors envoyé au directeur de l'ÉD pour qu'il prenne les dispositions nécessaires.

1.4. Commission pour la campagne des CDU 2025

En cette période chargée, il faut aussi que chaque unité de recherche pense à faire remonter le nom de la personne qui la représentera dans la commission chargée d'attribuer les CDU sur contingent d'établissement. A l'heure où sont rédigées ces lignes deux laboratoires dont une UMR ne sont toujours pas représentées. Cette année, ce sont Julia MALLET (Lyon 2) et Lena OSTY (Lyon 3) qui en tant que représentantes des doctorant.es de l'ÉD 3LA, assisteront comme spectatrices aux auditions des 7 et 8 juillet prochains. Auparavant, la liste complète des candidat.es admissibles sera établie le lundi 30 juin lors d'une réunion entre représentant.es des 4 établissements et fera l'objet d'une brève sur le site de l'ÉD le même jour en soirée.

Cette année le nombre de contrats doctoraux alloués à l'ÉD 3LA est de 15 :

- 8 pour Lyon 2
- 4 pour Lyon 3
- 2 pour l'UJM de Saint-Etienne
- 1 pour l'ÉNS de Lyon.

Pour information et comparaison, copie est faite d'une partie du message envoyé par la VP recherche de Lyon 2, Lydia COUDROY DE LILLE aux différentes écoles doctorales : « Les contrats sont répartis en tenant compte des critères habituels : nombre de doctorants Lyon 2 dans l'ED, nombre de doctorants Lyon 2 inscrits en D1, nombre de soutenances Lyon 2 dans l'année au sein de l'ED et nombre de doctorants au-delà de D6 (il s'agit ici d'un malus) ». L'ÉD ScSo récolte 11 contrats et l'ÉD EPIC qui a 10 doctorants Lyon 2 de moins que 3LA mais a une « bonne » durée moyenne de thèse, en a 9 ; le malus impacte 3LA.

2. Présentation de deux nouvelles formations transversales

Ces deux propositions qui seront l'objet d'une nouvelle discussion et d'un vote lors de la réunion de la Commission formations de 3LA le lundi 30 juin prochain, ont été présentées par Philippe MEUNIER lors de la précédente réunion du Conseil le 18 mars : https://3la.univ-lyon2.fr/IMG/pdf/cr-2025.03_18.pdf

Ce dernier a tenu à inviter les deux collègues, Marie-Jeanne ZENETTI, MCF HDR en littérature française contemporaine à Passages XX-XXI, membre junior de l'IUF, et Zoé SCHWEITZER, PR en littérature comparée à l'IHRIM Saint-Etienne, afin que chacune détaille en personne son projet et que les membres du Conseil puissent leur poser d'éventuelles questions.

Marie-Jeanne ZENETTI est la première à intervenir, en présentiel : il s'agit d'un projet pluridisciplinaire qui sera financé sur son budget alloué par l'IUF, lequel est né de l'intérêt pour la pratique de l'entretien avec des artistes qui pose des questions, des problèmes et des méthodes d'ordre épistémologique.

Portée par Marie-Jeanne ZENETTI, cette formation comptera sur la collaboration de plusieurs collègues de Passages XX-XXI, Rémi FONTANEL, PR en Études cinématographiques, Emma MERABET, docteure depuis juin 2024 en Études des arts de la scène et Julie NOIROT, MCF en Études photographiques. La formation est conçue en deux temps :

- 2025-2026 (dès le 24 juin 2025) : série d'invitations autour de 2 arts différents d'un artiste ou d'un chercheur extérieur qui dialoguera dans le cadre d'un atelier de doctorants avec un artiste ou chercheur de Passages XX-XXI. Des

doctorant.es de Genève et de Lausanne pourront se joindre à ces rencontres pour un volume de 10h en présentiel.

- A partir de 2026-2027, la formation prendra de l'ampleur avec l'ouverture d'un second module de 21h et gagnera une dimension pratique grâce au recrutement sous forme de 8h de vacances d'un sociologue de la culture rompu à la pratique de l'entretien. Cette formation transversale s'entend comme médiation scientifique et se propose d'initier les doctorant.es à la production d'un podcast grâce au service pédagogique du campus de Porte des Alpes de Lyon 2 qui dispose d'un studio capable de recevoir 12 à 15 personnes.

La seconde proposition émane de l'Institut ARTS, Graduate+ School inscrite dans le périmètre de l'université Jean-Monnet de Saint-Etienne, représenté par Zoé SCHWEITZER. « Le canon sur les planches » s'inscrit dans l'histoire des représentations et s'organise en deux étapes :

- autour d'un spectacle à la Comédie de Saint-Etienne et à l'Opéra de Lyon. A chaque fois, la représentation est précédée d'une heure d'un cours préparatoire en visioconférence à l'œuvre « montée sur les planches » à la Comédie de Saint-Etienne et à l'Opéra national de Lyon, respectivement par Zoé SCHWEITZER et par la dramaturge Catherine AILLOUD-NICOLAS qui travaille en partenariat avec Richard Brunel, le directeur de l'Opéra.
- Le spectacle est suivi à chaque fois d'un échange de 2h entre chercheurs universitaires et praticiens de la scène. Si le spectacle à la Comédie est ouvert au public, celui de l'Opéra de Lyon est dédié uniquement aux doctorant.es. En outre, on apprend au moment où sont rédigées ces lignes, que Catherine Ailloud-Nicolas propose aux doctorant.es, sur la base du volontariat, d'assister à une répétition précédée ou suivie d'une rencontre avec un maître d'œuvre.

La formation serait validée par un compte-rendu d'environ 10000 signes, qui permettrait de problématiser la notion de canon, pour un volume horaire de 10h (6h en présentiel + 4h de rédaction). Le coût des billets des deux spectacles serait pris en charge par la Graduate+ ARTS ; l'ÉD prendrait alors à sa charge les vacances CM des deux intervenantes et – à discuter – les billets de train des doctorant.es pour qu'ils se rendent à Saint-Etienne ou à Lyon.

3. Élections à la direction de l'École doctorale

Philippe MEUNIER rappelle que suite à l'annonce de mettre fin à sa mandature lors de la réunion du Conseil de l'ÉD du 27 novembre 2024 : https://3la.univlyon2.fr/IMG/pdf/cr_26.11_2024.pdf, il a écrit en avril à toutes les unités de recherche représentées à l'université Lyon 2 pour annoncer la vacance de la direction à partir du 1^{er} septembre 2025, et inciter les collègues à faire acte de candidature avant le 20 mai 2025. A cette date, il a reçu un seul acte de candidature écrit, accompagné d'un CV abrégé, celui de Pascale TOLLANCE, professeure en Études anglophones depuis son arrivée à Lyon 2 en 2012, enseignant principalement des œuvres issues de la littérature britannique des XX^{ème} et XXI^{ème} siècles, mais aussi du champ postcolonial. Elle est actuellement Vice-présidente Études du

Bureau de la Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur depuis 2021. La parole lui est donnée.

Si notre collègue dit oser présenter sa candidature malgré le défi que représente le contexte actuel et sans sous-estimer la partie immergée de toutes les difficultés qu'on ne peut que deviner, c'est qu'elle a été depuis 2018 directrice adjointe de l'ÉD 484-3LA durant la mandature d'Olivier FERRET et celle actuelle jusqu'en juin 2024, dont elle a su apprécier le souci du travail collégial et le respect des points de vue dans les différentes instances. Elle a conscience du travail à accomplir, du stress que représentent les situations humaines difficiles. Si la direction de l'ÉD est périlleuse, c'est aussi ce qui donne tout son sens à la mission qu'elle est décidée à entreprendre, celle d'accompagner les doctorantes et les doctorants dans leurs désirs, selon un dialogue ouvert qui sache répondre en même temps aux plus hautes exigences.

Le défi qui l'attend, évoqué précédemment, est bien sûr celui de la réduction de l'offre des formations surtout si la dotation budgétaire baisse encore : comment maintenir une partie de ces formations transversales tout en continuant à accorder la priorité aux missions et aux manifestations des doctorant.es. Elle sait pouvoir compter sur son expérience du travail en commun depuis qu'elle est directrice de l'unité de recherche LCE et, à ce titre, membre de ce Conseil dont l'identité est celle de la diversité des disciplines scientifiques. Pascale TOLLANCE sait aussi que ce travail est impossible sans l'aide des gestionnaires qu'elle remercie à l'avance, et dit le plaisir et l'honneur ressentis de travailler avec les membres de la vie culturelle lyonnaise représentée ici par la Villa Gillet et le Musée des Beaux-Arts. Intimidée par la tâche à mener, elle veut rester optimiste après avoir lu le bilan d'auto-évaluation réalisé par le Bureau à partir de la trame narrative du fameux dae_31, et se dit convaincue que le succès de l'ÉD 3LA est à trouver dans cette transmission à double sens des savoirs et des valeurs.

Le Conseil procède à l'élection de la candidature de Pascale TOLLANCE qui est élue à bulletins secrets à l'unanimité des 21 votes exprimés (17 membres présents avec voix délibérative + 4 procurations). La nouvelle directrice qui prendra ses fonctions le 1^{er} septembre 2025 est chaleureusement applaudie et félicitée par les membres du Conseil.

4. Bilan d'auto-évaluation de l'ÉD 3LA

Le document dae-31, évoqué précédemment, qui a servi de trame narrative au Bureau pour rédiger le bilan d'auto-évaluation pour la période 2019-2024, a été envoyé quelques jours auparavant aux membres du Conseil avec le tableau des données quantitatives (dae_32) et lesdits « Documents faisant preuve ». C'est ce bilan d'auto-évaluation (dae_31) qui est discuté, voire corrigé plutôt dans sa forme. Dans la version envoyée au Conseil, le dernier domaine, n°5, consacré aux orientations majeures pour le prochain contrat quinquennal, n'a pas été complété étant donné qu'aucun changement structurel majeur du périmètre de l'ÉD 3LA n'est envisagé. Cependant, avec le changement de direction d'une partie du Bureau, il a été décidé d'ajouter les quelques lignes suivantes proposées par l'ÉD 485-EPIC et modifiées en ce qui concerne le point 2 :

En l'absence de changement structurel majeur, les objectifs principaux et les actions majeures prévues, qui peuvent être mises en œuvre et coordonnées par l'École doctorale, touchent à deux points :

1. La montée en puissance de la formation des encadrantes et des encadrants.
Celles et ceux-ci doivent en effet pouvoir bénéficier d'un accompagnement dans la prise en charge de la direction de doctorantes et doctorants.
Cet accompagnement peut aller de la connaissance du cadre juridique, des procédures, de la sensibilisation à l'éthique et à l'intégrité de la recherche (en particulier à l'IA et à ses enjeux éthiques) ; bien évidemment il concerne aussi la formation relative à la prévention et à la détection des VSS.
2. L'effort dans la réduction de la durée des thèses, notamment des thèses non financées.
L'effet délétère du début de la pandémie Covid 19 a pesé lourdement malgré les efforts de la Commission doctorale que la tutelle Lyon 2 n'hésite pas à désavouer. Ces efforts seront repris pour que les doctorantes et doctorants réalisent leur doctorat dans une temporalité qui leur permette une insertion professionnelle plus rapide et qui évite que se prolongent des situations de précarité financière.

« Vingt / cent fois sur le métier remettez votre ouvrage » : depuis la réunion du Conseil du 27 mai, la version proposée du bilan d'auto-évaluation a été relue et amendée par Lawrence GASQUET et Philippe MEUNIER à la lumière « des corrections, remarques, suggestions ou questions », suite à la relecture faite par le VP recherche de Lyon 3, David DEROUSSIN, puis celle faite par la VP recherche de Lyon 2, Lydia COUDROY DE LILLE. Il a été reproché aux rédacteurs, en particulier, de ne pas avoir bien compris les termes d'« Opportunités » et de « Menaces » de l'analyse SWOT à propos de la situation de 3LA, dont est reproduite ci-dessous la version modifiée :

ANALYSE SWOT

Points forts

- Formations transversales :
 - Suivi individuel des formations et dynamisme conséquent des doctorants (missions, manifestations multiples et professionnalisantes dont les Doctoriales annuelles au musée des Beaux-Arts de Lyon).
 - Réflexion collaborative menée avec les directeurs d'unité de recherche et les représentants des doctorants au sein du Conseil.
- Politique collégiale du Bureau et du Conseil qui permet l'équilibre entre les 4 établissements (Lyon 2, Lyon 3, l'ÉNS de Lyon et l'UJM de Saint-Etienne).
- Qualité scientifique des doctorats récompensée par plusieurs prix, dont le prix de thèse jeunes chercheurs 2024 de la Métropole de Lyon / Saint-Etienne.
- Adossement scientifique de premier plan à des unités de recherche fortement impliquées dans la formation doctorale ; ressources humaines scientifiques et pédagogiques remarquables.

Points faibles

- Insuffisance de moyens matériels
 - Budgétaires.
 - En personnel.
 - En locaux.
- Disparité entre politiques d'établissement (en matière d'inscription subordonnée au financement obligatoire ou non de la thèse).

- Suivi perfectif du devenir des docteurs.

**

Opportunités

- Ressources socio-économiques et culturelles de la métropole de Lyon / Saint-Etienne : dynamique des partenariats locaux.
- Pérennité d'un environnement international qui favorise le nombre en hausse des cotutelles.
- Volonté institutionnelle des établissements et des écoles d'art du site de créer à la rentrée 2025 le doctorat Recherche-création.

Menaces

- Offre des formations transversales menacée dans sa diversité pour raisons budgétaires.
- Insuffisance du questionnement des pratiques communes à l'échelle nationale et européenne en matière d'impact environnemental.
- Politique managériale des tutelles peu au fait des spécificités hétérogènes d'une École doctorale en sciences humaines.

5. Questions diverses

Une Demande de césure bien argumentée et répondant – une fois n'est pas coutume – aux critères recensés de l'interruption du doctorat est présentée par Sheila MAANAN KHALIFA, doctorante contractuelle en D1 à l'université Lyon 3 : Un engagement volontaire associatif en Nouvelle Zélande. Les 17 membres présents avec voix délibérative donnent un avis unanimement favorable.

A l'heure où est rédigé ce compte rendu, nous apprenons que la présidence de Lyon 3 a validé la demande.

La séance est levée à 17h 20

Ecole Doctorale 3LA
Lettres - Langues - Linguistique - Arts

Le Directeur
Philippe MEUNIER

